

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [laetitia-baconnais002-csssamares-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/d57060360b345bd4fdea1b89)
<https://www.cadre21.org/membres/d57060360b345bd4fdea1b89>

Date d'obtention : 2026-02-16 20:43:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

résumé des étapes: si je reçois un signalement, je complète la grille texto avec la personne qui fait le signalement; je garde son cellulaire pour le remettre à la police si cette personne avait des images en sa possession. je remplis aussi une fiche avec l'autre personne concernée avec la même procédure (cellulaire confisqué); la situation doit concerner un élève de l'établissement et avoir un impact potentiel sur la vie scolaire. Une fois les signalements pris, appels au poste de police qui viennent récupérer les cellulaires et continuer la démarche (rencontre des élèves, destruction des photos..)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

si acte malveillant, contacter directement la police sans prendre en compte le témoignage de l'agresseur potentiel, car acte potentiellement criminel.

si les personnes concernées par le signalement, appeler le service de police qui continuerons la démarche.

Ne jamais détruire par nous même les images, c'est au service de police de détruire les images pour arrêter la propagation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

que la victime se confie et ait confiance en la démarche; le sujet est délicat et concerne son intimité.